

Mise en œuvre d'un réseau de solidarité en pôle paroissial

En 2014, le pôle paroissial de Fontainebleau a mis en place un réseau des associations de solidarité. Offrant un guichet unique auprès des paroissiens, ce réseau a permis de faire remonter des besoins et demandes d'assistance (signalement des cas de détresse, faire la lecture à une personne âgée, aider une autre à faire ses courses...) et pour les associations de lancer des appels à bénévolat (petits déjeuners de carême, soupes populaires ou maraudes sociales). Toutes ces demandes, très concrètes, ont reçu des réponses très rapidement. Le réseau sert aussi à transférer entre associations des cas sortant de leur champ d'intervention et à partager certaines ressources (compétences informatiques ou juridiques par exemple).

La simplicité du processus et le constat qu'il existe dans nos paroisses un réservoir important de bonnes volontés prêt à se mobiliser ont conduit à vouloir partager ses modalités de mise en œuvre. Le réseau facilite la charité dont Saint Paul nous dit « *ce qui demeure aujourd'hui, c'est la foi, l'espérance et la charité ; mais la plus grande des trois c'est la charité* » (1 Co, 13,13)

Mise en œuvre et mode opératoire

- Une réunion de lancement a permis d'acter la volonté commune des associations de lancer le réseau (liste en annexe 1). Il n'a pas paru utile d'élaborer une charte ou statut. Une note posant les principes et objectifs avait été envoyée auparavant.
- Un site internet a été créé dans la foulée, www.solidaritefontainebleau.com pour présenter les associations et les annonces (voir détail des pages en annexe 2). Wordpress.com offre une plateforme gratuite et simple d'utilisation. Pour alléger le nom de domaine en évitant le suffixe wordpress, le nom a été acheté (15 €/an). Dans la perspective d'une identité commune des réseaux, choisir de préférence un nom en *solidaritenomdelacommune.com*. L'administration du site est simple (ajout et modification des pages, formulaires, statistiques...).
- Un secrétariat (une personne actuellement) recueille les annonces et les répercute vers les associations, sur le site et vers le responsable de la feuille paroissiale.
- La feuille paroissiale est le média privilégié pour faire passer chaque semaine les annonces.

Retour d'expérience

Les annonces pour être efficaces doivent être aussi précises que possibles en préservant la confidentialité (voir exemple d'annonces récentes en annexe 3).

Le site est régulièrement visité (15 à 30 visites par semaine) mais les remontées de besoin vers le secrétariat se font presque essentiellement par téléphone. La charge est très supportable et compatible avec une activité professionnelle.

Le secrétaire s'appuie sur un noyau de responsables d'associations pour prendre certaines décisions ou lancer des initiatives.

Constatant la bonne disponibilité des paroissiens à répondre aux demandes d'aide, un appel a été lancé pour développer les visites dans les hôpitaux et les maisons de retraite du pôle, où les cas de solitude sont très nombreux. Il est encore trop tôt pour faire un bilan.

Annexe 1 : membres du réseau de Fontainebleau

Les associations paroissiales ou diocésaines (Service Evangélique des Malades, service des obsèques, aumônerie de l'hôpital, Association paroissiale du Pôle), les représentations locales d'associations nationales (Secours Catholique, Ordre de Malte, Conférences Saint Vincent de Paul, CCFD), des associations locales (partage 77, jardins de Démeter, Centre des droits de l'enfant).

Annexe 2 : Structure du site solidaritefontainebleau.com

- Accueil : présentation rapide des objectifs du réseau. Lien vers le site de la paroisse.
- Associations : présentation en quelques lignes de chaque association du réseau avec contact et lien vers leur site.
- Annonces
- S'inscrire : formulaire d'inscription pour des offres de bénévolat spontanées (modèle fourni dans les fonctionnalités de Wordpress).
- Témoignages
- Contact. Formulaire et renvoi à l'adresse solidaritefontainebleau@gmail.com
- Espace associations : accessible avec mot de passe, permet de conserver les PV de réunion (une par trimestre environ), les fichiers de bénévoles et d'annonces...

Annexe 3 : Exemple d'annonces

« Deux appels récents viennent de nous parvenir : rendre visite à un homme de 85 ans, à la résidence Les Fougères d'Avon, qui se sent très seul, immobilisé après un AVC. Une personne vient le voir le lundi et le jeudi mais ne peut pas davantage. Une autre personne de 69 ans, à Melun, est dans la même situation, très handicapée, et souhaiterait avoir une ou deux visites par mois le week-end ».